SECRETARIAT DU GRAND CONSEIL
20 MAI 2008
08_PET_017

ssp vaud
Syndicat suisse des services publics SSP - Enseignement
www.ssp-vaud.ch

Société vaudoise des maîtres secondaires SVMS
Membre fédération syndicale SUD
www.svms.ch

AVMG
Association vaudoise des maîtres de gymnase AVMG
Membre fédération syndicale SUD
www.avmg.ch

Coordination des gymnases vaudois

Pétition aux autorités vaudoises
Decfo / Sysrem:
Pas de baisses de salaires ni dans les gymnases vaudois, ni ailleurs!

Par la présente, les enseignant-e-s des gymnases vaudois soussigné-e-s tiennent à exprimer leur ferme opposition aux lourdes péjorations de leur statut et de celui d'autres employé-e-s de la fonction publique vaudoise que le projet Decfo/Sysrem porté par le Conseil d'Etat entraînerait s'il devait entrer en vigueur (baisse de salaires, étalement des annuités sur 26 ans, introduction d'un arbitraire plus important dans la classification des fonctions, etc.).

En préambule, nous rappelons un fait indéniable: les conditions d'enseignement sont devenues nettement plus pénibles au cours de la dernière décennie, tant au niveau primaire qu'au secondaire I et au secondaire II. La surcharge de travail occasionnée par les mesures d'économies mises en place par les autorités; les incessantes réformes; la densification de la fréquentation des classes et la complexification comme la multiplication des tâches demandées aux enseignant-e-s en sont les principales causes. Cette situation a des conséquences importantes sur nos conditions de travail. Chacun-e d'entre nous s'appliquant à limiter les dégâts causés par cette politique en assumant une charge sans cesse grandissante, les problèmes de santé, le découragement et les abandons se multiplient.

Le projet Decfo/Sysrem reconnaît ces problèmes pour ce qui est des instituteurs/-trices et y remédie partiellement par une amélioration (enfin!) accordée sur le plan salarial. Ce que nous saluons et considérons comme un acquis sur lequel le Conseil d'Etat ne saurait revenir.

En revanche, la qualité du travail effectué dans des conditions de plus en plus dures par les maître-sse-s licencié-e-s des secondaire I et II (gymnase) est loin d'être reconnue par les autorités. Tout au contraire, par son projet, le Conseil d'Etat vise ouvertement à des baisses de salaire notamment dans ces deux secteurs. Et pas des moindres puisqu'elles atteignent, en moyenne, sur une carrière, des taux de 5.2% (secondaire I) et 8.9% (gymnase), selon les chiffres mêmes du gouvernement vaudois!

Nous sommes scandalisé-e-s par le fait même qu'une telle mesure puisse être envisagée. Quel message notre employeur entend-il donc faire passer par ces mesures? Cherche-t-il à disqualifier notre profession? Sinon, comment justifier un tel ukase, alors que les comptes de l'Etat sortent du rouge grâce, notamment, aux sacrifices répétés consentis par tou-te-s les employé-e-s de la fonction publique depuis des années!

Pour leur part, les gymnases vaudois ont déjà supporté d'importants efforts pour appliquer les réformes liées à l'introduction de la nouvelle maturité et absorber les effets des nombreuses mesures d'économie. Ces dernières ont notamment provoqué une importante élévation du nombre d'élèves par classe et une diminution correspondante du taux d'encadrement. Elles ont ainsi permis d'économiser l'équivalent de l'ouverture de deux gymnases, alors même que la nouvelle maturité visait précisément un enseignement plus individualisé...

Sur le plan salarial, le tableau n'est guère plus réjouissant: les salaires réels de tou-te-s les maître-sse-s de gymnase - comme leurs conditions de retraite - ont diminué au cours des dernières années. Or, nous l'avons souligné, loin de compenser ces pertes, le projet Decfo/Sysrem entend abaisser encore ces rémunérations. Pour justifier cette mesure, ses initiant-e-s passent totalement sous silence les spécificités de l'enseignement dans le secondaire II. N'en mentionnons que trois, les principales :

- La production d'un matériel d'enseignement spécifique et adapté à nos élèves. Rappelons, en effet, que le canton ne publie pas de livres de référence ou de brochures destinées à l'enseignement gymnasial. Si cette autonomie nous réjouit indéniablement, elle n'en constitue pas moins une charge importante et continue, entraînant par ailleurs le plus souvent les frais d'un bureau à domicile;
- La nécessité d'un suivi convenable des élèves, supposant un temps très considérable de conception et de corrections d'épreuves. De plus, la conduite et l'évaluation des travaux personnels, que ce soit le travail de diplôme ou le travail de maturité, impliquent un gros investissement (suivi, évaluation formative, savoir scientifique pointu);
- La maîtrise d'un savoir étendu, acquis, pour une part, au cours des études universitaires, mais nécessairement réactualisé par d'innombrables lectures et par le recours à de nombreuses sources d'information. Savoir constamment confronté à la curiosité bienvenue d'adolescent-e-s en formation qui cherchent à intégrer des éléments complexes en évolution.

Ces spécificités ont, jusqu'à présent, justifié les différences de temps de travail et de salaire entre les secteurs secondaires I et II. Elles justifient largement, à nos yeux, nos conditions salariales actuelles. Ce d'autant que, loin de s'amenuiser, elles ont, tout au contraire, tendance à prendre toujours plus de poids dans nos charges de travail, compte tenu des éléments évoqués plus haut.

Dans le même ordre d'idée, nous tenons encore à rappeler ceci:

- Nous, les maîtresses et maîtres de gymnase vaudois, assurons la formation des gymnasiens et des gymnasiennes et les conduisons à la maturité pour un coût moyen de 50'000 Frs, ce qui fait du canton de Vaud le meilleur marché de la Confédération (la moyenne suisse se situant aux alentours de 70'000 Frs.).
- Les maturant-e-s vaudois-e-s n'ont pourtant pas à rougir de la formation dispensée dans les gymnases vaudois, puisque différentes enquêtes montrent qu'elle leur permet de réussir leurs études aussi bien que les jeunes d'autres cantons.
- En plus des restrictions budgétaires et d'un nombre élevé d'élèves par classe, ces coûts peu élevés s'expliquent également par l'application d'une grille horaire

pour les élèves qui inclut un nombre d'heures d'enseignement par branche parmi les plus bas de Suisse.

En clair, pour permettre à leurs élèves d'atteindre une formation équivalant à celle des autres cantons, les maître-sse-s de gymnase vaudois travaillent d'ores et déjà avec une intensité plus grande durant les cours. Autant dire qu'à tous points de vue, la corde a déjà été tirée à son maximum et qu'il nous paraît évident qu'un allègement rapide de la pression et une reconnaissance claire de la pénibilité de nos professions constituent la seule réforme souhaitable.

Pour toutes ces raisons, les enseignant-e-s du secondaire II soussigné-e-s

S'opposent fermement aux nouvelles péjorations auxquelles le projet Decfo/Sysrem conduit dans la fonction publique vaudoise en général et dans leur secteur en particulier

Saluent, sans les trouver suffisantes, les quelques améliorations salariales que le projet amène pour certains secteurs et pour les instituteurs/-trices en particulier.

Estiment que la situation financière actuelle de l'Etat de Vaud doit impérativement et sans délai conduire à de **nettes améliorations de leurs conditions de travail**. De leur point de vue, ces améliorations doivent impérativement se traduire, dans un premier temps, par une reconnaissance salariale claire de la qualité de leur enseignement, une diminution de leur temps de travail ainsi que du nombre d'élèves par classe.

Les maîtres et maîtresses de gymnase, aux côtés des organisations syndicales, s'engagent à agir et à se mobiliser pour faire aboutir leurs revendications, notamment les 15 et, le cas échéant, 21 mai prochains. Ils et elles demandent aux autorités législatives et exécutives de leur accorder ces revendications. Aux directeurs et aux directrices des gymnases vaudois, ils et elles demandent un soutien public de leurs positions.

Copies à: SPV, Directions des gymnases vaudois

Syndicat suisse des services publics SSP - Enseignement
www.ssp-vaud.ch

Société vaudoise des maîtres secondaires SVMS
Membre fédération syndicale SUD
www.svms.ch

Association vaudoise des maîtres de gymnase AVMG
Membre fédération syndicale SUD
www.avmg.ch

Coordination des gymnases vaudois

Mesdames, Messieurs les député-e-s,

Les enseignant-e-s des gymnases vaudois remettent ce jour une pétition exprimant leur ferme opposition aux lourdes péjorations de leur statut et de celui d'autres employé-e-s de la fonction publique vaudoise induites par le projet Decfo/Sysrem porté par le Conseil d'Etat (baisse de salaires, étalement des annuités sur 26 ans, introduction d'un arbitraire plus important dans la classification des fonctions, etc.).

Ce texte a récolté près de 650 signatures en quelques jours. Il montre donc bien la mesure de l'indignation des enseignant-e-s des gymnases face aux baisses de salaires et à la non reconnaissance du travail effectué dans leur secteur comme pour d'autres professions de la fonction publique vaudoise. Ceci quand bien même, les conditions d'enseignement sont devenues nettement plus pénibles au cours de la dernière décennie, tant au niveau primaire qu'au secondaire I et au secondaire II. La surcharge de travail occasionnée par les mesures d'économies mises en place par les autorités; les incessantes réformes; la densification de la fréquentation des classes et la complexification comme la multiplication des tâches demandées aux enseignant-e-s en sont les principales causes. Cette situation a des conséquences importantes sur les conditions de travail. Chacun-e s'appliquant à limiter les dégâts causés par cette politique en assumant une charge sans cesse grandissante, les problèmes de santé, le découragement et les abandons se multiplient.

Le projet Decfo/Sysrem reconnaît ces problèmes pour ce qui est des instituteurs/-trices et y remédie partiellement par une amélioration (enfin!) accordée sur le plan salarial. Ce que nous saluons et considérons comme un acquis sur lequel les autorités ne sauraient revenir.

En revanche, la qualité du travail effectué dans des conditions de plus en plus dures par les maître-sse-s licencié-e-s des secondaire I et II (gymnase) est loin d'être reconnue par les autorités. Tout au contraire, par son projet, le Conseil d'Etat vise ouvertement à des baisses de salaire notamment dans ces deux secteurs. Et pas des moindres puisqu'elles atteignent, en moyenne, sur une carrière, des taux de 5.2% (secondaire I) et 8.9% (gymnase), selon les chiffres mêmes du gouvernement vaudois!

Pour justifier cette mesure, les autorités passent totalement sous silence les spécificités de l'enseignement dans le secondaire II (absence de matériel de cours pré-préparé, suivi des travaux et corrections spécifiques, etc.). Or, ces spécificités ont, jusqu'à présent, justifié les différences de temps de travail et de salaire entre les secteurs secondaires I et II. Elles justifient largement, à nos yeux, nos conditions salariales actuelles. Ce d'autant

que, loin de s'amenuiser, elles ont, tout au contraire, tendance à prendre toujours plus de poids dans nos charges de travail, compte tenu des éléments évoqués plus haut.

Dans le même ordre d'idées, nous tenons encore à rappeler ceci:

- Nous, les maîtresses et maîtres de gymnase vaudois, assurons la formation des gymnasiens et des gymnasiennes et les conduisons à la maturité pour un coût moyen de 50'000 Frs, ce qui fait du canton de Vaud le meilleur marché de la Confédération (la moyenne suisse se situant aux alentours de 70'000 Frs.).
- Les maturant-e-s vaudois-e-s n'ont pourtant pas à rougir de la formation dispensée dans les gymnases vaudois, puisque différentes enquêtes montrent qu'elle leur permet de réussir leurs études aussi bien que les jeunes d'autres cantons.
- En plus des restrictions budgétaires et d'un nombre élevé d'élèves par classe, ces coûts peu élevés s'expliquent également par l'application d'une grille horaire pour les élèves qui inclut un nombre d'heures d'enseignement par branche parmi les plus bas de Suisse.

Pour toutes ces raisons, les quelque 650 enseignant-e-s du secondaire II qui ont signé cette pétition

S'opposent fermement aux nouvelles péjorations auxquelles le projet Decfo/Sysrem conduit dans la fonction publique vaudoise en général et dans leur secteur en particulier

Saluent, sans les trouver suffisantes, les quelques améliorations salariales que le projet amène pour certains secteurs et pour les instituteurs/-trices en particulier.

Estiment que la situation financière actuelle de l'Etat de Vaud doit impérativement et sans délai conduire à de **nettes améliorations de leurs conditions de travail**. De leur point de vue, ces améliorations doivent impérativement se traduire, dans un premier temps, par une reconnaissance salariale claire de la qualité de leur enseignement, une diminution de leur temps de travail ainsi que du nombre d'élèves par classe.

En conséquence, les maîtres et maîtresses de gymnase, aux côtés des organisations syndicales, demandent aux autorités législatives et exécutives de répondre favorablement à ces revendications, notamment dans le cadre des négociations en cours.

ssp vaud		
Syndicat suisse des services publics SSP - Enseignement	*Société vaudoise des maîtres secondaires SVMS* *Membre fédération syndicale SUD*	*Association vaudoise des maîtres de gymnase AVMG* *Membre fédération syndicale SUD*
www.ssp-vaud.ch	www.svms.ch	www.avmg.ch

Coordination des gymnases vaudois

Lausanne, le 18 mai 2008

A la DCERH du Conseil d'Etat
A Madame Anne-Catherine Lyon, cheffe du DFJC
A Madame la Présidente du Grand Conseil
Aux directions des gymnases vaudois

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-jointe le texte de la pétition que les enseignant-e-s des gymnases vaudois, appuyé-e-s par les syndicats susmentionnés, ont élaborée et fait circuler dans tous les établissements secondaires II du canton. Cette pétition sera déposée le mardi 20 mai au Grand Conseil.

Ce texte a récolté près de **650** signatures en quelques jours. Il marque donc bien le refus opposé par les enseignant-e-s des gymnases aux baisses de salaires et à la non reconnaissance du travail effectué induites par le projet Decfo / Sysrem, dans les gymnases comme dans d'autres secteurs de la fonction publique vaudoise.

Outre les suites que la commission des pétitions voudra bien donner à cette démarche, nous espérons que l'ampleur de notre opposition sera enfin prise en considération dans les négociations en cours avec les syndicats.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Coordination des enseignant-e-s des gymnases vaudois
SSP - Enseignement
SVMS
AVMG